

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un ex-programme de paix de l'Allemagne. — Le sens actuel de notre occupation : un conflit politique franco-allemand. Gardons l'initiative de l'action. — La répression doit atteindre l'Etat Allemand. — La Ruhr sera-t-elle isolée de l'Empire ? — A Lausanne : une nouvelle crise. Va-t-on à la rupture ?

Le Lokal-Anzeiger a publié l'autre jour une interview d'un des magnats de l'industrie allemande, M. Kirdorf; cette interview n'est point sensationnelle, mais elle rappelle à notre mémoire le personnage, ses ambitions démesurées et certain programme de paix (?) qu'il soumettait le 20 juin 1915, au chancelier de Guillaume II, de concert avec une imposante phalange d'industriels, d'universitaires, de hauts-fonctionnaires et de... généraux.

Ce programme, il n'est pas inutile d'en rappeler quelques articles, à l'heure où d'aucuns dénoncent en Allemagne les convoitises de la France : on verra combien nos vœux sont modérés à côté des desseins germaniques.

Décrivait les conditions de paix qu'il fallait dicter à la France, M. Kirdorf et ses amis écrivaient :

Il faut faire tout notre possible pour conquérir une partie des côtes septentrionales de la France, sur la Manche, afin d'avoir une sécurité plus complète vis-à-vis de l'Angleterre et afin d'obtenir un meilleur accès aux différentes mers du monde.

M. Kirdorf et ses amis demandaient qu'on annexât à l'Allemagne toute une bande de territoire français depuis la Manche jusqu'à BelFORT. Mais ils entendaient qu'on n'accordât « absolument aucune influence dans le Reich » aux populations ainsi incorporées. Ils ajoutaient :

Il est nécessaire, en outre, d'imposer sans ménagements une grande indemnité de guerre à la France — et en première ligne, parmi tous nos ennemis, à la France, — qu'elle saigne que les finances de ce pays aient déjà subi...

Nos alliés ne devaient pas être mieux traités. Ainsi la Belgique devrait, disait le manifeste « rester solidement dans notre main, au point de vue politique et militaire, comme au point de vue économique ».

Mais c'est surtout de l'argent que M. Kirdorf et ses amis voulaient obtenir :

Si nous nous trouvions en mesure d'imposer une indemnité de guerre à l'Angleterre, à cette Angleterre qui économise toujours le sang de ses soldats, aucune somme d'argent ne pourrait être assez élevée... L'argent-monnaie, voilà l'endroit sensible de cette nation de bouquiers. C'est au porte-monnaie, avant tout, que nous devons la frapper sans ménagements, si nous sommes assez forts pour cela. Mais probablement, c'est sur la France qu'il nous faudra faire peser en première ligne, sinon exclusivement, la charge financière de l'indemnité. Et il ne faudra pas qu'une fausse douceur nous empêche de lui faire supporter les sacrifices les plus lourds.

Souvenons-nous des bonnes intentions qu'on nous ménageait jadis ! Sachons nous en souvenir à l'heure où nous risquons de faire montre, une fois de plus, de faiblesse.

Notre mot d'ordre doit être aujourd'hui : « Soyons fermes et frappez durs ! » ; c'est encore le meilleur moyen de régler promptement et définitivement la question des réparations...

Notre façon d'agir aujourd'hui vis-à-vis de l'Allemagne rappelle l'attitude du gouvernement de 1914 devant l'agression militaire de Berlin : nous attendons les coups au lieu de les prévenir ; nous laissons à l'adversaire toute initiative de manœuvre.

A la rigueur, un plan d'action d'une extrême prudence se concevait au début, alors qu'on amorçait l'opération de la Ruhr : nous accomplissions une mesure de police et non un acte de guerre.

Mais les dirigeants du Reich, par leurs ordres, ont modifié du tout au tout le caractère de notre entreprise : leur conduite à notre égard équivalait à des actes d'hostilité véritable.

Alors que nous venions dans la Ruhr avec l'unique préoccupation de recouvrer une créance, le gouvernement du Reich, au lieu de proposer paiements ou garanties, a pris une attitude franchement agressive,

A un différend de créancier à débiteur, il a immédiatement donné le caractère d'un conflit politique entre l'Allemagne et la France.

Il a fait et il continue à faire tout ce qui dépend de lui pour empêcher les paiements de réparations, pour surexciter la nation allemande contre les Français, pour obtenir que l'opinion du monde entier prit parti contre la France. « Bref, au lieu d'agir, dit le Temps, comme un débiteur honnête qui tâche d'arranger les choses, il agit comme un ennemi résolu à recommencer la guerre dès qu'il le pourra. »

Pouvons-nous dès lors nous en tenir à la position prise au début ? Pouvons-nous nous contenter désormais de « réagir » sous le coup de l'offensive germanique ?

Ce serait nous mettre dans une situation défavorable. Jusqu'ici, grâce à la perfection des mesures militaires adoptées, les surprises n'ont pas eu de conséquences graves.

Mais pouvons-nous garantir qu'il en sera encore ainsi demain et que les initiatives de Berlin ne nous prendront pas à l'improviste ? Evidemment non !

En d'autres termes, le gouvernement allemand, par son attitude, a créé une situation qui appelle, de la part de la France, des précautions supplémentaires : il est du devoir de la France d'arrêter toutes les mesures militaires qui brisera les velléités de résistance germanique.

Ces mesures de répression de la France doivent — nous l'avons dit, mais il sied de le répéter — viser avant tout les dirigeants du Reich.

Les autorités d'occupation ont prononcé un certain nombre d'expulsions de fonctionnaires. C'est parfait. Le Conseil de guerre, siégeant à Mayence, a infligé diverses amendes aux magnats de la Ruhr coupables de n'avoir pas obtempéré aux ordres des autorités franco-belges. Fort bien encore.

Cependant, est-ce là la meilleure méthode ? Nous avons d'excellentes raisons de n'éprouver pas beaucoup de ménagements envers les tout-puissants industriels qui ont dicté leur conduite aux successifs cabinets de Berlin.

Mais à l'heure actuelle, en apparence du moins, leur attitude est soumise aux ordres du gouvernement d'Empire : c'est ce dernier qui porte la responsabilité de la résistance.

C'est donc l'Etat allemand qu'il faut atteindre avant tout. Dans tous les cas, la France ne doit pas s'exposer à faire de chacun des habitants de la Ruhr, qu'il soit industriel ou ouvrier, un martyr.

Ce serait soulever la population entière contre nous, multiplier sans profit les difficultés de l'occupation, alors que les vrais responsables résident à Berlin.

En un mot, la vraie pression, la seule efficace et, au fond, la seule juste, doit être exercée sur l'Etat allemand ; tant qu'il ne sera pas ramené à la raison, tant qu'il ne sera pas maîtrisé, non seulement des surprises désagréables resteront possibles dans la Ruhr ; mais la productivité de l'opération demeurera limitée, si non nulle.

Quant aux moyens de mater les dirigeants du Reich, nous n'avons le choix qu'entre deux systèmes : ou séparer la Ruhr de l'Allemagne, ou marcher sur Berlin.

Cette seconde solution ne saurait avoir nos préférences. Quant à la première, si elle présente de grosses difficultés, il faut avoir la fermeté de l'envisager : son application incitera l'Allemagne à de salutaires réflexions.

C'est ce que pense, entre autres, notre confrère de la *Journée Industrielle* qui écrit :

« Qu'on sépare la Ruhr de l'Allemagne, qu'on mette à la tête des territoires occupés un chef militaire, intelligent, avec pleins pouvoirs, en attendant que soit organisée une administration civile... et d'ici à quinze jours, tout rentrera dans l'ordre. Alors, les conversations seront faciles. Mais il faut vouloir réussir ! »

« Vouloir réussir », telle est bien, semble-t-il, le dessein du gouvernement français.

Bien qu'on ne puisse encore rien affirmer d'officiel, il apparaît que le Président du Conseil prépare « l'iso-

lement » de la Ruhr du reste de l'Empire allemand : isolement économique naturel.

Si la nouvelle se confirme, elle sera favorablement accueillie en France, où la résistance et le mauvais vouloir germaniques détruisent toute tendance à la mansuétude.

L'heure est aux actes de volonté. M. Poincaré n'a pas craint de prendre ses responsabilités : il doit leur assumer jusqu'au bout, dans leur plénitude et la réussite ne manquera pas de couronner son esprit de décision.

Il ne faudrait pas que les événements de la Ruhr, malgré leur importance essentielle, nous fissent perdre de vue ce qui se déroule sur d'autres champs d'opération.

A Lausanne, en particulier, les négociations ne progressent guère ; ni, plutôt, on paraît s'acheminer vers la rupture et peut-être une reprise d'hostilités.

Une constatation s'impose : la France et la Grande-Bretagne ont manifesté, vis-à-vis des Turcs, une bienveillance extrême, — excessive même. Les concessions succéderent aux concessions.

Paris et Londres espéraient que le moment viendrait où Angora userait de réciprocité et daignerait, enfin, se départir de son étroite intransigeance.

L'expérience a démontré que pareille attente ne s'expliquait pas, du moment qu'on avait les Turcs pour partenaires.

De fait, leurs désirs, leurs appétits, n'ont cessé de croître au fur et à mesure que les Alliés faisaient preuve d'esprit de conciliation.

Depuis le début de la conférence, ils ont multiplié les provocations, renié leurs engagements primitifs.

Vis-à-vis de la France, qui s'était portée leur garant, leur conduite n'a guère été plus encourageante : un accord commercial était conclu entre leurs experts et les nôtres ; des bases d'accord avaient été jetées un peu partout ; rapidement, ils ont tout remis en question. En quatre jours, on les a vu accepter un projet, le repousser, en apporter un autre qu'ils ont ensuite désavoué.

La question de la possession de Mossoul a provoqué, enfin, cette semaine, un nouveau conflit particulièrement aigre entre les Alliés et les Turcs qui ont refusé obstinément tout mode de médiation.

Jugeant la situation, le correspondant des *Débats* à Lausanne écrit ces lignes caractéristiques, qui pourraient bien traduire l'impression des milieux diplomatiques alliés de la Conférence :

« Les Turcs comprennent-ils que le corde est prêt à rompre ? Se rendent-ils compte que les résultats acquis à Lausanne sont insuffisants pour que les Alliés hésitent devant l'éventualité d'une rupture ? S'avisent-ils qu'en France leurs prétentions, leurs procédés, les désastreuses concessions qu'on leur a faites ont amené un revirement d'opinion à leur égard ? Oublient-ils de voir l'état véritable de leurs armées et concevoient-ils tous les dangers qui les menaceront dès le lendemain d'une rupture ? »

Au total, la conférence de la paix orientale traverse une crise des plus graves.

Il faut souhaiter néanmoins que les Turcs se refusent à prendre la responsabilité d'une rupture définitive.

M. D.

INFORMATIONS

Ne renversons pas les rôles

Le gouvernement français a répondu à la note dans laquelle le gouvernement allemand se plaint du concours donné par la Commission rhénane à l'action dans la Ruhr.

Le gouvernement français déclare qu'il ne peut admettre de semblables protestations qui aboutissent manifestement à renverser les rôles et qu'il fera respecter le traité de Versailles que le gouvernement allemand cherche systématiquement à violer.

Contre les postiers boches récalcitrants

Six employés des P. T. T. sont allés trouver, le général Denvignes, pour lui déclarer que malgré la cordialité des rapports qu'ils entretenaient avec l'autorité militaire, ils

se voyaient obligés de ne plus lui obéir.

Le général Denvignes répondit que s'ils n'obéissaient pas, des sanctions très sévères seraient prises contre eux : on les arrêterait et on les expulserait.

Cet avertissement a été salutaire car, depuis, aucun incident ne s'est produit.

Les commandes des métallurgistes lorrains sont annulées

On mande d'Essen au « Tageblatt », que les industriels Westphalo-Rhénans ont dénoncé tous les contrats avec les métallurgistes lorrains et ont conclu des traités de longue durée avec des industriels suédois pour des livraisons de minerai de fer allant jusqu'en 1932.

Les entreprises Krupp en Russie

Les soviets ont ratifié le contrat par lequel la maison Krupp, d'Essen, acquiert 277 kilomètres carrés dans la vallée du Don.

Quel est ce but final ?

Très intéressante à cet égard est la déclaration qu'un grand industriel a faite le 25 janvier, au journal de Dusseldorf, « Le Mittag », au sujet du verdict de Mayence.

Les amendes, dit-il, font de grosses sommes en argent allemand, mais c'est là une clause secondaire, et nous nous attendons tous à nous appauvrir beaucoup dans les mois qui vont suivre. Mais nous voyons maintenant un but final ; toutefois, cela peut durer longtemps, jusqu'à ce que ce but soit atteint.

Convocation des cheminots français

En raison d'un mouvement partiel de grève dans les chemins de fer allemands, signalé dans la Ruhr, il a été reconnu indispensable de mettre à la disposition de l'armée du Rhin, un contingent de cheminots suffisant pour assurer l'exploitation des communications de cette armée.

Les cheminots convoqués à raison de 5 détachements de 750 agents chacun, sont prélevés sur le personnel des réseaux du Nord, de l'Etat, du P. L. M. du Midi et du P. O.

Le contingent de cheminots prélevés sur le réseau du Midi pour aller dans la Ruhr, est, pour le moment, fixé à sept cents. Le premier détachement comprenant 600 hommes, dont 35 officiers, est parti pour Paris.

Un certain nombre de cheminots de Cahors sont également partis.

Vers l'échec de la Conférence de Lausanne

Les dispositions de la délégation ottomane touchant la signature du traité semblent de moins en moins favorables. Ce n'est pas seulement sur la question de Mossoul qu'elle se montre intransigente. Les dispositions des Turcs sont également en opposition avec les nouvelles propositions que les Alliés avaient dans un esprit de conciliation, élaborées après avoir conféré à Paris avec M. Poincaré.

Dans ces conditions et sauf des revirements toujours possibles, mais en l'espèce improbables, l'impression générale est que la Conférence s'achemine vers un échec.

L'Italie contre l'attitude de l'Allemagne

On signale une vive impression causée dans les milieux politiques et ouvriers italiens par la nouvelle que 65 ouvriers italiens qui se rendaient en Allemagne, ont été arrêtés à Munich et renvoyés en Italie, selon les ordres du ministère des affaires étrangères de Berlin. Aussi sont bien accueillies par l'opinion publique, les déclarations officielles de M. Mussolini, faisant des remontrances à l'Allemagne pour l'ensemble de son attitude.

L'extraction des charbons anglais

Les statistiques d'extraction de charbons en Grande-Bretagne montrent qu'il y a augmentation considérable par suite de l'occupation de la Ruhr, et aussi en raison des commandes des Etats-Unis.

Le bilan de la Banque de France

Le bilan de la Banque de France publié, fait ressortir une diminution de 301 millions pour les billets au porteur en circulation. L'encaisse est en augmentation de 386.000 francs. Les avances nouvelles à l'Etat sont sans changement, à 23 milliards 100 millions.

Chambre des Députés

Séance du 25 janvier 1923

La Chambre continue la discussion de la loi de finances. L'article 78 est relatif à l'administration des haras. L'article 78 B est disjoint et les articles 79, 80, 81 A et B sont votés. Sur l'article 82, relatif à l'assistance aux vieillards, il est décidé que l'assistance médicale gratuite sera accordée aux vieillards même lorsqu'ils touchent l'allocation de 400 francs. Les articles 82 à 118 sont votés.

M. Constant propose un article additionnel portant que dans un délai de 6 mois, il sera procédé à une nouvelle suppression de 25.000 postes de fonctionnaires. MM. Israël et Queille demandent que les membres du personnel enseignant ne soient pas compris dans ces suppressions. M. Ribet combat l'amendement Constant. L'amendement est ajourné.

Séance du 26 janvier 1923

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion de la loi de finances. Elle examine l'article 56 C qui proroge jusqu'au 31 décembre 1923, le délai pour l'allocation temporaire des indemnités de vie chère.

Cet article est voté. L'article 56 D tendant à accorder le bénéfice de l'indemnité de vie chère aux cheminots, est voté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion de la loi de finances.

Un amendement tendant à la suppression de 15.000 fonctionnaires dans un délai de 6 mois est voté.

L'ensemble du budget est adopté par 480 voix contre 81.

Sénat

Séance du 25 janvier 1923

Le Sénat discute l'interpellation de M. Guilloteaux, sur les conséquences de la perte du cuirassé « France », au point de vue des réformes à adopter dans les corps des ingénieurs hydrographes de la marine.

M. Guilloteaux incrimine l'organisation du corps des ingénieurs hydrographes et l'insuffisance des moyens mis à sa disposition. Il énumère diverses améliorations et des dragages dans le passage de la Teignouse.

M. de Lamarzelle dit qu'on doit rechercher quelle est la cause de la catastrophe et si toutes les mesures ont été prises pour que pareil événement ne se reproduise plus. En 1898, pareil accident s'était produit dans les mêmes parages : les cartes auraient donc dû être revues.

M. le général Bourgeois déclare que le service hydrographique est le même depuis 1820. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 26 janvier 1923

Le Sénat reprend la discussion de l'interpellation sur la perte du cuirassé « France ». M. M. Bergson, le comte de Blois, Roustan, d'Estournelles de Constant, de Keruzecq, présentent diverses observations auxquelles répond le ministre de la marine.

Un ordre du jour de confiance est voté à mains levées.

CHRONIQUE LOCALE

Lieu 7^e

M. Gaston, lieutenant au 7^e d'infanterie, est nommé faisant fonctions de chargé du matériel du corps.

Compatriote

Par arrêté du 22 janvier 1923, notre distingué compatriote M. Abel Combarieu, Président de Chambre à la Cour des Comptes, est nommé membre du Conseil consultatif institué auprès du Commissaire général de la République, à Strasbourg.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur en vermeil du travail a été décernée à Mlle Garigou (Justine dite Thérèse), à Cahors : 30 ans de services chez M. Grimal.

La médaille d'honneur en argent du travail a été décernée à Mlle Lavalin (Noémie-Anastacie), à Ruyez, 30 ans de services chez M. de Monzie. Nos félicitations.

Et l'on exige des impôts nouveaux !

Au moment où le ministre des finances cherche à combler le déficit du budget en augmentant de 20 0/0 les impôts directs et indirects — augmentation, qui, il faut bien l'espérer, ne se fera pas, — il est logique de montrer aux contribuables que si les administrations diverses apportaient un peu d'attention à leur gestion, elles pourraient réaliser des économies sérieuses et partant, boucher un grand trou du déficit du budget.

Le ministre des finances, ce semble, devrait bien avoir cette préoccupation, et ordonner que ces économies soient faites ; bien mieux, il devrait exiger des sanctions très sévères contre les responsables des déficits.

Peut-être aurait-il trop de sanctions à faire prendre ! C'est peut-être pour cela, qu'il hésite à les réclamer, et que le budget est et sera toujours en déficit. Et c'est peut-être pour cela — oh ! certes, oui, — que les contribuables seront toujours « obligés » de payer les sottises, les folies d'administrateurs incapables, mais solidement attachés à leur poste, comme est le lierre à la muraille !

Ainsi, le ministre des finances qui réclame 20 0/0 d'impôts supplémentaires, aurait trouvé de nombreux millions pour combler une partie du déficit de son budget, si ceux qui étaient chargés de la Reconstruction industrielle, avaient été plus consciencieux.

Le « Réveil Economique » indique, en effet, que peu avant le commencement de l'hiver 1920-1921, le Ministre de la Reconstruction Industrielle, pour assurer le ravitaillement en charbon, commandait 24 cargos pour la somme de 134.000.000, prix revisable, et dès le mois de juin 1920, le chiffre s'élevait déjà à 200.000.000.

Mais, en même temps, l'utilité de la flotte charbonnière devenait plus contestable et plus onéreuse. Heureusement, la construction était en retard. On liquida donc les cargos existants et on résilia les marchés pour les autres.

Sur 165.000.000 dépensés, l'Etat a récupéré 51 millions.

Ça, c'est ce qu'on appelle, en termes commerciaux, une faillite.

Et il y en a, dans les administrations, comme ça, chaque année ! Pourquoi, parce qu'il n'y a pas de responsables.

Oh ! si il y a un responsable ! c'est le contribuable, parce que c'est lui qui paie toutes les sottises, toutes les gabegies !

Et cependant, on trouve dans les administrations des hommes qui ne veulent pas s'associer aux gabegies.

Le *Matin* signale qu'à Cherbourg, un fonctionnaire du service du transit de guerre, chargé de l'administration des matériaux acquis pour le compte de la guerre pendant la période des hostilités, a réclamé la suppression de son emploi.

Ce service, dit le *Matin*, occupait trois fonctionnaires aux appointements respectifs de 800, 700, et 500 fr. par mois. Leur besogne consistait, surtout, à culotter des pipes ! Le fonctionnaire protestataire a obtenu satisfaction : il a été remercié. Un deuxième employé a été également congédié, et le 3^e attend sa libération !

Tout de même ! il est navrant que ce soient des fonctionnaires qui prennent l'initiative de demander leur... libération, en signalant que leurs fonctions sont inutiles !

Ah ! si les politiciens, ministres ou sous-ministres étaient responsables des dépenses inutiles, ils apporteraient plus d'attention aux dépenses qu'ils font, au compte du contribuable !

Et peut-être, alors, y aurait-il moins de politiciens et davantage d'administrateurs sérieux !

Le pays ne pourrait qu'y gagner ! En attendant, il faut payer les sottises d'irresponsables !

LOUIS BONNET.

Tabacs

M. Pau, ancien militaire présenté par la Commission supérieure de classement, est nommé commis de culture de 8^e classe, dans la direction de Cahors.

PARLEMENTS ÉCONOMIQUES

La question d'un Parlement Economique reste à l'ordre du jour. Nous avons indiqué récemment que tout un groupe de *Jeunes Républicains* se proposait d'instituer en France la représentation professionnelle.

Or, voici qu'aujourd'hui une adhésion d'importance se produit en faveur de cette thèse : on prête à M. Mussolini, l'heureux chef fasciste, l'intention de créer des « conseils techniques nationaux » qui, en dehors du pouvoir législatif et à côté de lui, constitueraient une sorte de pouvoir économique et ne réserveraient au Parlement italien qu'un rôle strictement politique.

Que penseront nos « réformateurs » français de cette recrue de première grandeur ?

Pour nous, nous l'avons humblement, les sympathies du leader fasciste en faveur d'un Parlement Economique ne provoquent pas les nôtres !... Au contraire.

Certes, nous ne contestons pas le séduisant de cette idée : réserver toutes les questions économiques à une assemblée de spécialistes, de « compétences ».

Les techniciens, les hommes d'affaires, ne sont-ils pas tous désignés pour gérer, de la façon la plus heureuse, les intérêts matériels du pays ?

Enfin, ne serait-ce pas le meilleur moyen de prévenir toutes ces lois hybrides, invraisemblables, qui surgissent sous les improvisations de nos politiciens comme autant d'entraves à la production ?

N'a-t-on pas assez médité — et nous-mêmes tous les premiers — de ces parlementaires, *professions libérales*, qui méconnaissent les intérêts, voire les nécessités du commerce, de l'industrie ?

Eh bien, il faut voir les choses en face : la solution qu'on nous propose, si séduisante qu'elle se présente dès l'abord, n'est point le remède souhaité.

D'abord, il faut s'entendre : quel rôle veut-on assigner au Parlement Economique ?

Se propose-t-on d'instituer une assemblée consultative ou une assemblée délibérative ?

Dans le premier cas, on créerait un conseil de techniciens, de spécialistes qualifiés, dont les avis autorisés n'auraient point force de loi, mais serviraient à éclairer le parlement politique, et le gouvernement lui-même.

Dans le second cas, c'est une véritable assemblée délibérative qu'on instituerait, dont les votes s'imposeraient au pouvoir exécutif : bref, on substituerait au parlement actuel, à recrutement politique, un autre parlement à recrutement professionnel.

Entendue dans le premier sens, la réforme n'en est plus une ; ces conseils techniques existent déjà : ce sont les « Comités Consultatifs », les « Conseils Supérieurs » qui, dès maintenant, éclairent la plupart des ministères.

Dès lors, ceux qui préconisent la réforme ne peuvent l'entendre que dans le second sens, c'est-à-dire la constitution d'un pouvoir législatif à recrutement professionnel.

Serons-nous mieux administrés après cela ?

Des doutes sérieux sont permis. D'abord, le Parlement Economique, pour être économique, n'en serait pas moins un parlement : il aurait ses partis, ses nuances ; il aurait une gauche, une droite ; on y verrait des alliances et... encore et toujours des soucis électoraux. Bref, on continuerait à faire de la politique. Pourquoi admettre à priori que cette politique serait de meilleure qualité ?

D'autre part, une telle assemblée représenterait avant tout des intérêts particuliers et en un sens privés. Or, ce qu'on attend d'un Parlement qui légifère c'est de sauvegarder les intérêts généraux, les intérêts collectifs.

Enfin, dernière objection, la mission d'un Parlement politique consiste essentiellement à jouer un rôle d'arbitre ; la vie sociale est fertile en conflits : c'est l'opposition permanente du producteur et du consommateur, celle du paysan et du citadin, celle de l'ouvrier et du patron, celle de l'industriel et du financier, celle du gros et du petit commerçant, etc., etc.

Allez-vous transporter toutes ces oppositions au sein d'une Assemblée délibérative ?

Au lieu de les apaiser, vous les stimulerez !

La vérité, c'est qu'une sorte de tribunal arbitral est nécessaire pour dénouer paisiblement ces conflits, au mieux des intéressés et de la cité : telle est précisément la destination d'une assemblée politique.

Voilà quelques-unes des réserves qui s'imposent : il y en aurait d'autres, beaucoup d'autres... Du point de vue politique, en particulier, on pourrait formuler certaines appréhensions : nous ne saurions perdre de vue que la fameuse réforme a pour parrain M. Mussolini et pour marraine l'Action Française !

...Maintenant ce n'est pas à dire que tout soit pour le mieux dans le meilleur des parlements politiques !...
M. DAROLLE.

Matériel scolaire

M. le Ministre de l'Instruction a ordonné l'attribution d'un matériel scolaire à l'école publique primaire de Souillac.

Chronique tounistiquie

De Cahors à Capdenac (Suite)

Ensuite c'est Tour-de-Faure à l'école trop blanche, Crégols lançant la fusée de son clocher au débouché de ravins sauvages, St-Martin-Labouval dressant le campanile ajouré de son église neuve sur un amas de toits sombres dont les cheminées fument à qui mieux mieux. Sur le quai de la station, affluence de cause-nards aux cache-nez de tricot et aux vastes chapeaux déjà rouergats. Dans la cour, l'autobus de Limogne s'ébroue et pétarade...

Nouvelle traversée de la rivière. A gauche, la Touzanie niche dans la montagne abrupte ses maisons troglodytiques ; à droite un pont gris et léger jette sa dentelle sur la rivière. Le village de Cénévières s'éparpille au bord de son ruisseau ; le grand château des Gourdon, qu'Henri de Navarre aime, se carre sur son promontoire. Calvignac apparaît déjà, éparé sur un pic déchaqueté dont chaque rocher porte son pan de mur. Ce ne sont que pointes et pignons aux formes variées, mais tous parés de la même teinte rosée. Qu'on marche vers lui ou qu'on s'éloigne, ce bourg aérien est également surprenant. Une seule chose choque le regard dans cet ensemble moyenâgeux, la plate et trop voyante école étalée sans vergogne au plus bel endroit. Vu de l'aval, le site tout entier s'offense de cette intrusion...

La riche plaine de Souzac traversée, la voie s'engage dans un défilé que surplombent les escarpements où s'accrochent dangereusement les murs de la route des voitures. Bientôt se montrent la masse du château de Salvagnac, gardien d'une entrée au Rouergue, et son haut donjon. Le train frôle Cajarc la coquette, Cajarc fièrement assise au milieu d'un cirque aux bords escarpés dont chaque créneau rocheux sert de belvédère à une ferme. Vers Salvagnac, les collines arrondissent haut dans le ciel des sommets casqués de bois épais. Même pour celui qui passe seulement en marge de ses faubourgs, Cajarc a grand air. Autour de son église au robuste clocher dominé par un dôme en lanterne, des maisons anciennes très nobles et de fort coquettes villas bordent un cercle de boulevards dignes d'elle...

Longeant la rivière qui brille au pied des sombres coteaux aveyronnais, de cingle en cingle, le chemin de fer court d'une falaise à l'autre. Chacun de ces magnifiques piédestaux supporte un important débris du passé cérocinois. Après le château de Cadriou, voici la forteresse de Montbrun, originale réplique des Calvignac et des Saint-Cir-Lapopie d'aval. Trois tours carrées, noires, démantelées, empanachées d'arbres sur leurs plateformes couronnent un rempart aux portes béantes. A cette citadelle, l'église résolument s'agrippe tandis que, sous elle, tombe en cascade le flot des maisons aux toits rouges. A l'écart, un pigeonier seigneurial contemple ce miracle lentement réalisé par les siècles...

Plus loin, après le saut de la Mounine, dédaigneux et élégant, le château de Larroque-Toirac plante en avant d'un pèch, à l'orée d'un ravin écarté, son donjon à sept étages. Plus loin encore, à pic sur la gare, l'église de St-Pierre lève sur une terrasse le mur à contreforts de sa bastille carrée. Rien n'ajourerait ce rempart religieux si cinq fenêtres béantes ne baillaient, comme autant de créneaux, sous l'auvent d'un toit lourd...

Autour de Frontenac et de La Madeleine qui suivent, le paysage de plus en plus boisé est délicieux même en cette saison. Mais comment consacrer son attention à des rochers modérés, à des bosquets touffus, à des ruisselets limpides, quand se profile au loin la silhouette prestigieuse de Capdenac-le-Haut. Elle disparaît, reparait, se rapproche, s'impose aux yeux qui la cherchent entre toutes les autres découpures de l'horizon par-dessus les détours de la rivière...

Le train tout à coup s'engouffre sous la colline. Dès qu'il émerge du tunnel, un autre aspect plus imposant encore du bourg féodal submerge les regards. Me voici à pied-d'œuvre ; je veux dire aux pieds du chef-d'œuvre !

Quand il arrive à Capdenac, le voyageur pense avoir la berlue. Il contemple, en mettant pied à terre, une immense plateforme où des trains évoluent, des quais où se presse la foule, une marquise intacte sur ses piliers de fonte, voire une horloge, une bibliothèque, des distributeurs automatiques. Mais il cherche en vain les bâtiments de la gare. Ils flambeaient l'autre année. On a démolé les façades grillées et nivelé les décombres. Mais on tarde à reconstruire. Les services se sont éparpillés dans des baraques édifiées ou aménagées au petit bonheur. Ce centre de bifurcation pacifique ressemble à ces gares régulatrices que la guerre improvisa près du front, en rase campagne. En un peu plus confortable, c'est presque le Conantre de 1917 et 1918 dont la plupart des combattants de Champagne ont gardé le souvenir fâcheux...

Je cherche le buffet et le découvre au fond de salles d'attente dont le seul luxe consiste en un poêle flamboyant comme un soupirail d'enfer. Une porte vitrée franchie, c'est encore un souvenir de guerre qui se présente à mon esprit. Il me semble me retrouver dans ce mess de la gare de Châlons, où nous nous trouvions si bien quand, descendant de la tranchée,

nous attendions le train qui allait nous emporter en permission de détente. Ici, comme là-bas, le cadre est quelconque ; mais l'ingéniosité de l'occupant a tiré un parti excellent d'un médiocre local. Si le plancher, les murs et les plafonds sont grossiers, les tables bien disposées et les couverts mis élégamment font oublier la rusticité de cette installation de fortune... Le maître de céans me reconnaît dès l'abord et nous nous congratulons avec joie. Nous bavarderons plus à loisir au déjeuner. Je vais consacrer les deux heures qui restent avant midi à une première excursion...

Quand je sors de la gare, un soleil clair et chaud s'épand sur la plaine. Cette tiédeur a fondu la glace des chemins et ramolli le sol au point de le changer en gluant cloaque. Capdenac-gare est presque aussi boteux au dégel que notre Cahors, ce qui est beaucoup ! Cette cité de cheminots animée et commerçante surprend surtout par sa nouveauté. Elle est vieille d'à peine soixante ans et déjà l'église du début qui portait une locomotive à sa girouette a dû être abandonnée. Un sanctuaire de vastes proportions la remplace érigeant un clocher prétentieux que surmonte une énorme statue de la Vierge. Des places, des promenades, de longues avenues établies sur un plan régulier ont doublé, triplé, quadruplé, au fur et à mesure des besoins, les voies de circulation primitives. Mais la grand'rue du premier moment reste l'artère principale, celle que bordent les hôtels, les cafés et les magasins principaux. L'avenue Gambetta conduit où je veux aller et bientôt me voici à l'entrée du pont suspendu, à ce point où une borne majestueuse marque le terme de l'Aveyron et l'Orée du Lot.

De cette place Capdenac-le-Haut se montre de près, dans toute sa pittoresque et altière beauté. Très haut juché, de l'autre côté de la rivière, sur une raide colline et sur une falaise plus abrupte encore, il aligne sur le ciel tout son front oriental et dresse avec orgueil la pointe de son saillant méridional. L'étymologie de Capdenac est aisée pour tout quercynois patoisant.

L'apparition de « ce bout de nez » de la province rappelle invinciblement le vers de Cyrano :

Un pic, un roc, un cap, que dis-je ? un promontoir !
Et surtout le troisième, s'appliquent à ravir...

(A suivre).

Eug. GRANGIE,
Délégué départemental du T. C. F.

Enseignement primaire

Mme Girma, institutrice à Floirac, est nommée à Gagnac.
M. Verbié, instituteur en congé à Caussade est nommé adjoint à Gagnac.

Lycée de jeunes filles

A Paris, les Grands Magasins du Printemps ayant organisé un Concours d'Imagerie, dont le sujet était « Illustration des chasses de l'explorateur Nestor Feuleroc », ont récompensé par un diplôme l'envoi de Mlle Elise Bennet, élève du lycée de jeunes filles de Cahors.

Nos félicitations à la jeune lauréate et à son professeur, l'excellent artiste Mlle Millochau.

Toujours la hausse !

La hausse du sucre se poursuit d'une façon très sensible et peut être inquiétante bien que la production pour la dernière campagne soit en France bien supérieure à celle de la précédente. Il est vrai que la consommation s'est accrue également et que malgré l'amélioration il nous manquera encore 250.000 tonnes que nous devons importer. Economiser le sucre va devenir une impérieuse nécessité.

Ce serait la meilleure façon de déjouer la manœuvre des scieries, qui n'ont cependant pas à se plaindre des affaires.

Tout récemment, on ne trouvait plus de sucre en morceaux, dans les épiceries. Ce manque de sucre était en 48 heures, environ. Les départs mêmes, étaient vides ! Et puis 8 jours après, le sucre en morceaux avait reparu.

Il faut s'attendre à bien des combinaisons sur la question des sucres ! En outre, nous sommes à la veille de subir une nouvelle augmentation du prix du pain, les farines de 103 fr. il y a 2 mois, sont au prix de 118 à 120 fr. à ce jour.

Et c'est ce moment-là que l'on choisit pour créer des emplois nouveaux et pour augmenter les impôts !

L. B.

Subvention

Le comité de la Société des Steeles-Chasses de France a alloué à la Société des courses de Gramat, pour l'année 1923 une subvention de 2.250 fr., plus 337 fr. 50 de primes aux éleveurs, soit un total de 2.587 francs 50.

Bibliothèque populaire

La nouvelle année et l'achat de nouveaux livres ont provoqué une recrudescence marquée de lectures et de lecteurs à la Bibliothèque Populaire.

Le Conseil d'Administration remercie tous ceux qui ont tenu à lui témoigner ainsi leur gratitude pour les efforts réalisés et les résultats obtenus.

Il a été remis par erreur à la Bi-

bliothèque un livre relié, contenant les partitions, chant et paroles, des *Mousquetaires au couvent* et du *Grand Mogol*.

La personne qui l'a perdu pourra le réclamer à la Bibliothèque.

Il a été trouvé dans un livre rendu le dimanche 21 janvier, un billet de 10 francs.

Le Bibliothécaire le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.
Le président, VERNET.

VOIRIE

Quand des réparations sont faites sur une voie publique, que des tranchées y sont creusées et que le soir venu, ces réparations ne sont pas terminées, que ces tranchées ne sont pas comblées, il est, — ou il devrait être normal, — qu'une lanterne éclaire cette voie publique.

Tout récemment, nous avons signalé que des passants avaient été victimes de ce manque d'éclairage dans une rue où on avait creusé une tranchée. Ces passants auraient pu se plaindre, à qui de droit, puisqu'aussi bien, certains se sont blessés en butant contre des matériaux laissés sur la voie publique ou en tombant dans la tranchée creusée.

Ces jours derniers encore, dans le faubourg Labarre, un amas de décombres provenant de démolitions encombrait la route. Ce n'est pas un propriétaire qui avait placé, là, ces décombres.

Mais qui que ce soit, serait-ce le service de la voirie municipale, il devrait être entendu, que le soir venu, quand des décombres restent sur la voie publique, comme des accidents peuvent se produire, une lanterne pourrait être placée à l'endroit dangereux pour éviter aux passants, aux véhicules de toutes sortes de ne pas buter contre les tas de décombres, quand ce ne sont pas des tas d'immondices.

L'administration, le service de la voirie devraient bien donner l'exemple !

L. B.

Faillite Cortes et Marty

L'instruction de cette affaire étant terminée, M. Dupuy, juge d'instruction, va remettre les dossiers à M. le procureur de la République, en prévision de la mise en accusation, ainsi que nous l'avons annoncé.

Cette affaire viendra courir mars devant le tribunal de Figeac.

Conférence publique

Nous rappelons que c'est samedi soir qu'aura lieu sous la présidence de M. de Monzie la Conférence donnée, au Théâtre de Cahors, par MM. Monier, grand maître de la Grande Loge de France, et Escoffier, député du Nord.

L'ATLANTIDE

La présentation de L'ATLANTIDE à CAHORS sera certainement le grand événement artistique de la saison. L'œuvre de Pierre BENOIT a obtenu dès son apparition le plus extraordinaire succès. Les polémiques véhémentes qu'elle a soulevées, le procès retentissant qu'elle a entraîné ont mis au premier rang de l'actualité le jeune et brillant auteur. L'aventure fabuleuse qui fait le sujet de L'ATLANTIDE avec son cadre oriental, ses palais fastueux, sa trame mystérieuse et troublante, ses incidents tragiques, a été portée à l'écran par un metteur en scène audacieux. La tentative était risquée, il fallait que la réalisation cinématographique fût digne du sujet, digne de l'extraordinaire vogue de l'ouvrage. Ce résultat a été atteint, le film L'ATLANTIDE pour lequel le jeune et brillant auteur. L'aventure fabuleuse qui fait le sujet de L'ATLANTIDE avec son cadre oriental, ses palais fastueux, sa trame mystérieuse et troublante, ses incidents tragiques, a été portée à l'écran par un metteur en scène audacieux. La tentative était risquée, il fallait que la réalisation cinématographique fût digne du sujet, digne de l'extraordinaire vogue de l'ouvrage. Ce résultat a été atteint, le film L'ATLANTIDE pour lequel le jeune et brillant auteur.

L'œuvre célèbre de Pierre BENOIT illustrée par le cinéma va être présentée au PALAIS des FÊTES à CAHORS, à partir du Samedi 3 février au Jeudi 8 février inclus.

Tous ceux qui s'intéressent aux belles manifestations artistiques apprendront avec plaisir cette heureuse nouvelle.

THEATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est dimanche 28 février, au Théâtre Municipal que la Tournée Le Drazal, donnera le plus gros succès du Théâtre de l'Athénée :

Le couché de la mariée (privilegé des Tournées G. Damien) ; une très jolie et spirituelle comédie de M. Félix Gandéra.

Tribunal correctionnel

Audience du 25 janvier 1923
DIFFAMATION

Le tribunal a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. le docteur Pénel de Prayssac, contre M. le docteur Goutenègre, maire de Prayssac.

M. le docteur Goutenègre est condamné à 25 francs d'amende et à 500 francs de dommages-intérêts.

VAGABOND

Le nommé Guillemot, vagabond, nanti de plusieurs condamnations, s'est fait arrêter parce que la saison était trop froide.

Le tribunal l'autorise à se chauffer, à se tenir à l'abri pendant 4 mois dans la prison de Cahors.

Vol

Le nommé Bessou, était employé chez M. Ferrando, brasseur à Cahors. Un certain soir, il quitta la brasserie en emportant le portefeuille contenant 700 francs appartenant à son patron.

Il fut condamné par défaut par le tribunal correctionnel de Cahors, à 26 mois de prison.

Arrêté, ces jours derniers à Fumel, Bessou comparait devant le tribunal correctionnel de Cahors.

Il nie le vol. Mais, lui dit-on, vous avez écrit de Brive à M. Ferrando que vous étiez disposé à lui rendre l'argent.

« Oui répond Bessou, j'ai écrit cela, parce que j'ai préféré arranger cette affaire, ma réputation n'étant pas bonne, mes antécédents étant déplorable. »

Et Bessou, cette déclaration faite, affirme, en toute franchise, qu'il n'a pas touché au portefeuille de son patron.

Bessou est un cheval de retour ; il a subi 10 ou 12 condamnations. Il se défend comme il peut ! Et puis, c'est un malade.

Bessou est condamné à 3 mois de prison !

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Nous aurions mauvaise grâce à revenir sur les incidents du 7 janvier, incidents qui se produisirent au cours du match de championnat de 3^e série.

La F. F. R. a rendu son jugement et elle a purement et simplement annulé le match qui va se rejouer, en terrain neutre, incessamment.

La Commission de Rugby de l'A. C. a rempli tout son devoir. Il appartient à présent aux équipiers de remplir le leur. Nous n'avons pas à insister davantage ; chaque équipier comprend qu'il est temps de s'entraîner à fond, et qu'il importe de ne pas manquer à une seule séance. La rencontre à venir sera dure, chacun le sait, il est absolument urgent pour tous les joueurs de prendre le souffle nécessaire et de savoir avant d'entrer sur le terrain, ce que chacun a à faire.

La victoire est à ce prix.

LES DEUX GRANDS MATCHES

Après une entente avec la F. F. R. et son délégué interscolaire, le sympathique M. Rigaud, l'A. C. a obtenu que la rencontre *Touraine contre Pyrénées* se joue au Stade L. Desprats. C'est une preuve de plus de la bienveillante attention de la F. F. R. pour notre Club, dont les sacrifices et le bon vouloir sportif sont appréciés en haut lieu.

De cette rencontre dépend le sort sportif d'une des deux régions opposées qui seront sent aux équipiers de remplir le leur. France suivant le résultat du match. Les nombreux spectateurs qui se presseront dimanche autour des touches de notre stade sont donc certains d'assister à une partie éminemment disputée.

Brive (mixité) matchera ensuite la 1^{re} de l'A. C. La Commission espère que nos équipiers apporteront à cette amicale rencontre, tout leur cœur et toute leur science. Cet excellent entraînement leur servira à mettre sur pied les combinaisons étudiées et à mettre au point le rôle à jouer désormais par chacun des hommes du 15.

La 2^e équipe au complet partira à Luzern pour matcher l'équipe première de cette ville, équipe qui, dans sa série, obtient le plus légitime des succès.

Cylindrages à Vapeur

Opérations probables dans la semaine du 29 janvier au 4 février 1923

Répandage et cylindrage de matériaux d'empierrement :

1^o sur le chemin de grande communication n^o 1, de 53 k. 200 à 55 k. 400 (entre Saint-Projet et le Vigan) ;
2^o sur le chemin vicinal ordinaire n^o 8 de Cahors (entre le pont de Cabessut et la route nationale n^o III).

Arrestation

Le jeune Guerre, 18 ans, demeurant rue des Boulevards, 21, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt de notre ville, samedi matin, pour vol de bijoux commis au préjudice de Mlle G., demeurant rue E. Zola, 21.

Syndicat des marchands forains de Cahors et de la région

Les membres du Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 31 courant à 20 h. 1/2 dans une des salles du Café de Bordeaux.

Ordre du jour : Constitution définitive du Syndicat ; Approbation des statuts ; Election du bureau pour l'année 1923.

Le président provisoire, LEMOZIE.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 19 au 26 janvier 1923

Naissances

David Roger, à Bégous.

Abral Colette-Alice, rue Fondue-Haute, 8.

Llorca Francisca, Larosière.

Publication de mariage

Dardenne Roger, linotypiste, à Cahors et

Beaune Marguerite, employée de commerce, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.).

Mariages

Sémirrot Jean-François, employé au chemin de fer, à Cahors et Valadier Jus

tine, modiste, à Cahors.

Belières Augustin, employé au chemin de fer et Mention Marie, s. p., à Cahors.

Décès

Pineau Abel, contrôleur principal des

Directes, 42 ans, rue de la Banque.

Lafeuille Jean, employé au chemin de

fer, 56 ans, avenue de l'Abattoir.

Dumas Pierre, 5 mois, Impasse Catonne,

9.

Cassan Ambroise, ancien cordonnier, 74

ans, rue E.-Zola, 1.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 Janvier

LE LAC D'ARGENT, grand film français.

Charlot *knout out*, comique (2 parties).

LES MYSTÈRES DE PARIS (10^e épisode)

LUNDI 29 JANVIER

Albert LÉVY, du Grand Guignol, et sa

compagnie, dans un spectacle monstrueux.

GOIFEUR POUR DAMES

POPOVITCH

Shampooing, ondulation Marcel, postiches, soins spéciaux pour la chute des

cheveux et contre les cheveux blancs.

Soins du visage contre les taches de

rousseau, points noirs, duvets, rides, etc.

POPOVITCH, 4, rue Maréchal-Foch,

CAHORS.

Les Extrémistes

Air : *Petit Chagrin*.

Il existe au Palais-Bourbon, Un Group^e de députés abscons Et Communistes. Ils se congratulent entr'eux. D' la Chambre ils sont les lépreux, Les Extrémistes !

Ces douze ou quinze salivards, Tous plus autocrates qu'un Tsar, Sont Pointillistes !

Il faut penser comme eux, ou bien Ils vous saigneront comme un chien, Les Extrémistes !

S'ils n'ont pas beaucoup d'instruction, Ils sont les as de l'obstruction, Mes chivaillés !

Ils mettent les choses au point, Avec les pieds, avec les poings, Les Extrémistes !

Ils finissent, presque toujours, Leurs fins et pétulants discours, Très cubistes,

En borborygme quel que peu, En beaux crachats très sirupeux, Les Extrémistes !

Quand on discute de graves questions, Ces citoyens pleins d' distinction, Tels des choristes,

Organisent un beau chambard, Car ils sont gueulards et brailards, Les Extrémistes !

Des senleurs de cours, beaux extraits, Dans l'art de briser ils sont parfaits, Et très artistes,

Ils imitent à la perfection Le cri de l'âne ou du cochon, Les Extrém

et il fut désormais permis de vivre. Mais ce ne fut pas sans de lourds sacrifices que fut achetée la victoire : les cercueils des martyrs que nous comptions aujourd'hui sont là pour nous le rappeler.

Pauvres morts ! Pauvres héros !

Avoir vécu des mois et des années la plus horrible des vies, avoir senti à toutes les minutes d'une existence infernale planer la mort sur soi, avoir vécu des heures interminables dans la boue, le froid, avoir souffert la faim parfois, avoir connu le goût au créneau meurtrier, la patrouille en nuit noire dont on ne peut rien dire, le saut des escarpements du parapet, l'assaut, la blessure, la souffrance, le lit d'hôpital et couronner ces incessants sacrifices par le sacrifice suprême.....

O morts ! Quelle gloire est la vôtre ! Comme nous sommes petits près de vous, et comme vous avez droit à notre recueillement et à notre reconnaissance !

Enfants ! Devant ces cercueils, devant ces héros, inclinez vos petites têtes !

Et murmurez du fond du cœur les magnifiques vers de notre poète national :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.
Toute gloire près d'eux nous est comme éphémère.
Et, comme fleur sur un tombeau éphémère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Ces morts héroïques devant lesquels vous vous recueillez vous ont donné et vous donneront toutes les raisons que vous pensez les évoquer la plus haute leçon que vous puissiez recevoir : l'exemple du sacrifice suprême librement consenti pour le salut de tous.

Ces morts ne sera pas perdu et je suis sûr que si les circonstances l'exigent (hélas !) « vous entrerez comme eux dans la carrière où vos aînés ne seront plus ».

C'est à ces morts que vous devez tout. Sans eux, sans leur courageux sacrifice peut-être ne seriez-vous plus là.

Si votre village dresse encore au soleil ses maisons fraternellement appuyées l'une à l'autre, son clocher élancé et sonore, ses écoles joyeuses, ses arbres verts, si vos foyers sont accueillants, si vos champs pacifiques portent encore de belles récoltes, c'est à eux que vous le devez. Recueillez-vous, inclinez-vous bien bas ! Gloire aux martyrs de la liberté du monde !

Mais ne vous endormez pas dans une sécurité trompeuse ! Si ces hommes ont pendant cinq ans tenu tête à un ennemi supérieurement organisé, s'ils ont consenti le suprême sacrifice, c'est pour donner à jamais au monde le spectre de la guerre.

Tenez ! leur criait-on. Cette guerre sera la dernière ! Vous faites la guerre à la guerre !

Et ils ont tenu parce qu'ils ne voulaient pas qu'à votre tour, vous, leurs enfants, connaissiez les mêmes horreurs, parce qu'ils voulaient leur la guerre !

Malheureusement, la paix n'est pas encore définitivement établie dans le monde.

L'armistice était à peine signé qu'un grand journal de Paris portait en première page et en caractères flamboyants :

« La dernière guerre a été la guerre de l'acier, la prochaine guerre sera la guerre du pétrole ! »

Mais alors il pourrait donc y avoir une autre guerre ? Et les promesses solennelles faites aux pauvres morts que devenaient-elles ? Leur sacrifice serait donc inutile ? Ils seraient donc morts pour tuer la guerre et la guerre pareille au Phénix antique renaîtrait donc un jour de ses cendres encore brûlantes ?

Cela, il ne le faut pas !

La France, le monde entier, ont fait à ces morts des promesses solennelles. Sous peine d'ignominie et d'impunité, il faut que ces promesses soient tenues. La guerre est finie, la guerre est morte ! A nous tous de consolider la paix dans le monde, carassez longtemps l'homme a été un loup pour l'homme.

Posez croire et l'espérer que tout sera fait pour maintenir la paix éternelle. Mais les vaines griffes des dents et aiguilles vaines griffes dans l'ombre ; les vainqueurs vigilants forment des armes puissantes. De ci, de là, sur le Rhin, en Orient, partout des bruits de promenades militaires nous parviennent.

Et la paix ? Quand donc la paix ?

En bien, la paix lura de nouveau dans le monde quand nous l'aurons fermement établie. Il ne suffit pas de brander un traité d'une main et un sabre de l'autre pour que tout rentre dans l'ordre. Il faut, qu'après les réparations, le désir de la paix se développe chez les peuples. Quant à vous, si vous voulez que la guerre agisse, rentrez définitivement dans le tombeau où l'ont couché ceux que nous glorifions aujourd'hui, affermissez en vos âmes l'idée de paix. Fermez toujours résolument vos oreilles aux propos agressifs des violents et des mercenaires de tout poil qui croient que la guerre est l'unique moyen de faire avec certitude le bonheur de la France, du monde entier et de la paix.

Parlez de paix ; suspectez et redoutez la guerre ! Devenez des générations pacifiques. Vouloir la paix, croire en elle, c'est créer la certitude de la paix.

Et comment l'avez-vous faite la paix entre vous. « Aimez-vous les uns les autres », selon la belle maxime du Christ. Français du Nord et de l'Est, de Bretagne et de Bourgogne, Lorrains, Gascons, Normands, Français du même village, aimez-vous comme des frères, et aimez par dessus tout notre glorieuse patrie.

Honorez pieusement les morts de la grande guerre et faites, en ce jour mémorable, le serment solennel que vous ferez tout votre possible pour que la paix définitivement établie, rien ne vienne troubler la bonne harmonie des peuples.

Rien n'est plus beau que la paix ; rien n'est plus horrible que la guerre. Trop jeunes pour l'avoir connue, peut-être savez-vous mal, enfants, ce que c'est que la guerre ? La guerre, ce n'est pas le brillant défilé de l'armée française sous l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris.....

La guerre, ce n'est pas les uniformes multicolores et les bâtons de maréchaux constellés d'étoiles d'or.

La guerre, ce n'est pas le scintillement des baïonnettes dans la lumière d'or du soleil, le chant guerrier des clairons, les applaudissements des foules, les musiques militaires, la gloire des héros, les commémorations, les inaugurations et toutes les inutilités discoureuses.....

La guerre, c'est le vol, le pillage, l'incendie, la souffrance.....

La guerre, c'est la terre ravagée, la ruine, la misère, la mort, l'esclavage des uns et la faillite des autres.....

La guerre, c'est les larmes des veuves, des mères et des pauvres orphelins.....

La guerre, c'est la sauvagerie de l'homme dans toute son horreur.....

La guerre, c'est l'impunité, c'est l'ignominie.....

La guerre, c'est... ces pauvres soldats dans ces tristes cercueils.....

La guerre, c'est la honte de l'humanité !

Pensez à tout cela, en rentrant chez vous. Et plus tard, si l'heure des résolutions viriles sonne à l'horloge de votre vie et si vous avez oublié ou si vous sentez monter l'hésitation en vous, recueillez-vous et tournez pieusement vos regards vers le cimetièrre de votre village où dorment tous ces héros ; penchez-vous vers ces cercueils et écoutez du fond de l'abîme monter vers vous la voix des morts.....

Vous l'entendrez alors, dans le silence de vos pensées s'élever :

« Nous avons souffert le martyre et nous sommes morts courageusement pour que notre guerre soit la dernière des guerres. Haissez la guerre, l'horrible guerre, de tout votre cœur ; faites l'impossible pour l'éviter..... Mais si tous les efforts sont vains et si la France menacée a besoin de vous pour la défendre, mourez héroïquement comme nous pour que la France vive ! »

Cajarc

La foire. — La foire de Cajarc du 25 janvier, bien que privée de l'appoint des communes de St-Martin, Calvignac et Cénévères, a donné néanmoins lieu à d'importantes affaires.

Foirail bien approvisionné, marché également. Voici les cours pratiqués :

Foirail. — Bœufs de travail, de 2.500 à 3.200 fr. la paire ; vaches, de 1.800 à 2.500 la paire ; veaux, 4 fr. 25 à 4,50 le kilo poids vif ; moutons, de 60 à 80 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

Marché. — Œufs, 4 fr. 25 la douzaine ; poulets, 3 fr. le 1/2 kilo ; poullets, 3 fr. 50 ; oies et canards gras, 5 fr. le 1/2 kilo ; fromages, 10 fr. le cent.

Foot-ball. — Dimanche 21 janvier l'Union Sportive Caharaise recevait l'Etoile Sportive de Combes.

Après une première mi-temps superbe, Caharc totalisait 5 buts à 0.

La 2^e mi-temps fut plus serrée et plus dure, l'Etoile sportive de Combes se défendant avec acharnement. Néanmoins 2 buts furent encore marqués par Caharc malgré de belles attaques de Combes qui ne purent enlever la défense Caharaise.

C'est par 7 buts à 0 que se termina la partie très intéressante, mais gérée par un vent violent, devant un public assez nombreux malgré le mauvais temps.

L'Union sportive Caharaise domina presque constamment, mais belle défense de l'Etoile sportive de Combes, privée de deux de ses meilleurs équipiers.

Bon arbitrage de M. Bru.

Gourdon

Décès de Mme Fontanille. — La population a appris avec une douleur se émotion la nouvelle de la mort de Mme Fontanille, la digne, noble et dévouée compagne de notre sympathique sénateur, survenue à l'âge de 54 ans, à Gourdon, vendredi soir, à 16 h. après une longue maladie.

Ses obsèques auront lieu demain, dimanche, dans notre ville, à 10 h. du matin. Le corps sera ensuite transporté à St-Projet pour y être inhumé dans le cimetière de famille.

Nous nous inclinons bien respectueusement devant le deuil cruel qui frappe si douloureusement notre vieil ami et le prions d'agréer l'hommage ému de nos plus amicales condoléances.

Le Journal du Lot tient à s'associer aux sentiments de vive sympathie que recevra, en cette pénible circonstance, le si dévoué sénateur M. Fontanille.

Pharmacie ouverte. — Exceptionnellement et en raison de la foire de lundi prochain, c'est mardi 30 courant qu'aura lieu le repos hebdomadaire.

C'est la pharmacie Meulet qui restera ouverte ce jour-là.

Modification postale. — On nous annonce que désormais la dernière levée du bureau de Gourdon se fera à 21 heures.

Cette mesure est très mal accueillie par la population.

Des protestations ne tarderont sans doute pas à se produire.

Andrieu, correctrice du 21 janvier.

— Bach, Léopold, 27 ans, cultivateur à St-Claire, poursuivi pour coups sur la personne de sa femme, est condamné à 1 fr. d'amende, les époux s'étant réconciliés depuis.

— La veuve Cabrié et la veuve Floirac, domiciliées rue de la République, à Gourdon.

Dégagnac

Une mise au point. — « Pour que le public ne pense pas ce qui n'est pas », M. Guiraudet, le très sympathique percepteur de Salviac, que nous n'avons pas voulu mettre en cause, nous écrit pour une mise au point dans le Journal du Lot du dimanche 28 janvier, ce qui suit :

« Dans le Journal du Lot du dimanche 14 janvier 1923, a paru un article concernant le bureau de bienfaisance de Dégagnac où il est dit : « Qu'une bonne partie des ressources de ce bureau est absorbée par le traitement de l'agent comptable ». C'est une erreur. Le Receveur du bureau ne touche pas un centime. L'intégralité du traitement est versée au Trésor. C'est l'Etat qui encaisse. »

Les observations de M. Guiraudet, qui ne modifient en rien la situation du bureau de bienfaisance, mettant les choses au point, nous lui en donnons acte.

Mais, s'il est vrai que l'Etat prélève et encaisse (pourquoi et par qui ?) sur l'avoir de ce bureau l'intégralité du traitement du Receveur, l'Etat agit ainsi contre la volonté des donateurs en détournant, à son profit, de sa véritable destination une somme qui appartient aux pauvres.

Estivac

Soirée récréative. — Un groupe de jeunes filles de Salviac a décidé de donner une soirée récréative le mardi-gras ; les répétitions ont lieu deux fois par semaine et on nous informe que le programme de cette soirée sera des plus intéressants.

On nous annonce une pièce théâtrale, des monologues, des saynètes. Le côté musical sera aussi important.

Nous ferons connaître le programme prochainement.

Rampoux

Probité. — Mlle Adrienne Delsahut, la fille de M. Ambroise Delsahut, le sympathique conseiller municipal de Rampoux, a trouvé sur la voie publique à Lavercantière une petite somme d'argent en un billet.

On peut lui réclamer cette somme à son domicile.

St-Germain

Obsèques. — Mardi matin, à 10 h., ont eu lieu les obsèques de notre regretté compatriote Urbain Bories, ancien facteur de ville de St-Germain, décédé à l'âge de 68 ans. Ce fut un brave fonctionnaire, accomplissant scrupuleusement son devoir. Affable avec tous, il avait su, pendant les 40 années passées à St-Germain, conquérir l'estime générale. Aussi emporta-t-il d'immenses regrets.

A sa veuve et à ses enfants éplorés, nous adressons nos sympathiques condoléances.

Mariage. — Jeudi a eu lieu le mariage de M. Alphonse Delmas, le sympathique cordonnier et marchand de chaussures de St-Germain, avec Mlle Angèle Gervais, de Peyrilles.

Aux jeunes et nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité, don, s'étant portés des coups réciproques, sont condamnés la première à 10 fr. et la seconde à 25 fr. d'amende.

Le sieur Santou, Adrien, 37 ans, métayer à St-Cirq-Soullaguet, est condamné à deux amendes de 50 et 100 fr. pour chasse en temps prohibé.

— Viard Jean-Baptiste, 71 ans, domicilié à Uzech-les-Oules, a fait opposition à un jugement du 26 décembre dernier qui l'avait condamné à 6 mois de prison pour violences. Il voit sa peine confirmée à nouveau.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

DANS LA RUHR

Retour du général Weggand

Le général Weggand est arrivé ce matin à Paris à 7 h. 30.

Il rendra compte de sa mission, dans la journée.

Le gouvernement, qui a déjà entendu les informations de M. Le Troquer, sera vraisemblablement à même, dès ce soir, de prendre les mesures d'organisation que comporte la situation actuelle dans la Ruhr.

L'agitation bavaroise

De Trèves : Le gouvernement bavarois prend toutes les mesures nécessaires pour prévenir et empêcher une révolte fasciste en Bavière.

Nouvelles expulsions

De Trèves : La Haute-Commission internationale vient d'expulser de Rhénanie douze forestiers.

Les efforts français d'organisation

De Berlin : Les douaniers Français et Belges arrivent nombreux dans la Ruhr. L'autorité militaire fait des efforts couronnés de succès pour remplacer les cheminots allemands grévistes par des cheminots français.

Les Etats-Unis et la dette anglaise

De Washington : La Maison Blanche a dit hier sa confiance complète dans le règlement amical de la question de la dette britannique.

En Irlande

De Dublin : Six officiers rebelles ont été capturés près de Macrowen. Les dockers de Cork sont toujours en grève.

Obsèques de M. Plateau

Les obsèques de Marius Plateau, le secrétaire de l'Action Française, assassiné par un communiste, ont eu lieu ce matin.

Aucun incident ne s'est produit jusqu'à présent.

AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle Suzanne COUDERG ; Monsieur et Madame P. DOSIÈRE ; Madame et Monsieur THOMASSIN et leur fille ; Madame et Monsieur MOLINIÉ et leur fille.

Les familles TALOU, GRIMAUD, MAURY, COUDER, de Luzech, ainsi que les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Etienne COUDERG

Directeur du Crédit Moderne de Toulouse

décédé le 26 janvier 1923 à l'âge de 59 ans et le prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu le dimanche 28 janvier.

Réunion à la gare à 4 heures moins le quart.

L'Herboristerie Médicinale

Villa des Tours

Quai Cavaignac, CAHORS

est transférée Hôtel de l'Europe

en face du Lycée Gambetta

A VENDRE

Moto Cleveland 3 H. P. 1/2

2 Vitesses, embr., Moteur Bi-temps. Occasion.

S'adresser au bureau du journal

OCCASIONS

Mise en vente d'un stock de lits à pans coupés avec sommiers ou sans sommiers, un joli lot d'armoires lingerie Louis XV, buffets, commodes et autres objets modernes et anciens ; lits en fer et fer et cuivre, tables, chaises et autres articles de ménage.

CAMBRAY, Marchand de Meubles d'Occasion, successeur d'AUSSET, 18, rue des Sabourins, 20 mètres au-dessus de la Prison, CAHORS (Lot).

A VENDRE

pour cause de maladie

Un fondscafé restaurant

ET

Charcuterie de ménage

Très bonne affaire. — Prix avantageux.

Plusieurs autres fonds de Commerce de toutes sortes.

A VENDRE

Plusieurs propriétés

de rapport et d'agrément

toutes contrées

A VENDRE

Plusieurs maisons

dans Cahors et les environs

Tous prix

Pour visiter et traiter : s'adresser à L. MICHELET, 14, Boulevard Gambetta, CAHORS.

TRANSPORT - DÉMÉNAGEMENTS

et Location Automobiles

G. RIVIÈRE, Mécanicien

Bureaux : 2, place Rousseau, CAHORS

Prix les plus réduits

RHUM SAINT-HOMÈRE

offre sa carte à MM. les REPRÉSENTANTS visitant la clientèle bourgeoise.

Cette carte peut facilement rapporter 400 fr. par mois.

Ect. : TRIQUENAU, à BORDEAUX

HERNIES

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, 44, boulevard Sébastopol (anciennement n° 63). Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps Médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :

Nous autorisons à publier leur nom :

M. CAPGRAS J., charbon, à St-Paul-d'Espis (T-et-G.), hernie guérie.

M. BAYLE P., à Pestillac, par Montcabrier (Lot), hernie guérie.

M. CASSAGNE J., à Angayresques, par Séverac-Château (Aveyron), hernie guérie.

M. LATOURILLE J., à la Mothe de Condat, par Fumel (L-et-G.), hernie guérie.

M. BEYNE E., à Aynac, par Gramat (Lot), enfant hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

CAHORS, jeudi 1^{er} février, Hôtel de l'Europe.

SOUILLAC, lundi 5 fév., H. de la Gare-Coudert.

SARLAT, samedi 10 fév., H. de la Madeleine.

CAUSSADE, lundi 12 février, Hôtel Larroque.

GRAMAT, mardi 13 février, H. de Bordeaux.

FIGEAC, jeudi 15 fév., H. de la Croix-Blanche (près le Poste).

GOURDON, vend. 16 fév., H. de la Boule-d'Or.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

FAITES VOUS-MÊME

un litre de bon vin fortifiant par 2 fr. 75, en versant un flacon de Quinonine dans un litre de vin de table.

Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES

sans connaissance spéciale

6, Faubourg Cabazat

Travail assuré toute l'année.

On demande Epicerie de Paris

Un Garçon d'Entrepôt

Avis aux Planteurs

L'Hôtel SABATIÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, contrairement au bruit qui a couru, l'hôtel n'est pas fermé. Comme par le passé, l'Hôtel SABATIÉ reçoit et sert sa nombreuse clientèle.

Représentant sérieux

Bien introduit auprès clientèle

Alimentation gros et demi-gros

est demandé par

RIZERIE, de Marseille

Bonnes références exigées

Ecrire à la Rédaction

Grands Magasins de Nouveautés

Entrée libre

Prix Fixe

AU PRINTEMPS

CAHORS 9 et 11, rue Maréchal Foch CAHORS

Pendant tout le mois de Février 1923

Grande Réclame Sensationnelle de BLANC

Toiles, Linge de table et d'office, Lingerie, Ameublement

Dimanche 28 janvier 1923 et jours suivants : EXPOSITION GÉNÉRALE

Pour cette vaste Réclame la Direction s'est imposée des sacrifices énormes que vous saurez apprécier en consultant notre catalogue illustré pour les prix, et en venant vous rendre compte par une visite dans nos magasins de la qualité des marchandises que nous offrons. PAS DE DOUTE POUR NOUS que vous nous réserviez la faveur de tous vos achats, l'entrée étant absolument libre.

Pendant la période de RÉCLAME DE BLANC

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES à tous nos Comptoirs

Tous les Jeudis, Samedis et Jours de Foire

Grande distribution aux Enfants de Ballons gonflés au gaz

SUR DEMANDE ENVOI FRANCO DE NOTRE CATALOGUE ILLUSTRÉ DE BLANC

L'Agence PARIS-CAHORS

Bureau spécial dans l'IMMEUBLE DES MAGASINS

"AU PRINTEMPS"

Offre toutes facilités de paiement

— DISCRETION ABSOLUE —

PARIS-LONDON Maison H. SOURDOIRE PARIS-LONDON

MODE DE PARIS

« A la Femme Chic »

4, rue du Lycée CAHORS

« A l'Homme Chic »

4, rue du Lycée CAHORS

Maison spéciale et la plus importante de la région pour tout Vêtement pour Hommes.

CHOIX CONSIDÉRABLES et formes vraiment nouvelles à nos costumes tout faits

COUPE DERNIER CHIC

Importants Ateliers de COUTURE Pour costumes sur mesures avec coupeur de 1^{er} ordre ATTACHÉ À LA MAISON

PARIS-LONDON

SOURDOIRE TAILLEUR

EX-COUCPEUR DE BOURGES et de DIJON

VÊTEMENTS SUR MESURES ET CONFÉCTIONS

HOMMES DAMES ENFANTS

A LA FEMME CHIC

Vêtements tout faits et sur mesures

Importants ateliers de Haute Couture pour Dames sous la direction d'une Coupeuse de tout premier ordre.

CORBELLES DE MARIAGE

A LA PENSÉE

MAISON

Péfourque-Bourgeois

Chemiserie — Mercerie — Lainages, — Confections

Fourrures — Fantaisies haute nouveauté — Spécialité d'articles pour enfants

A l'occasion du changement de direction, M. COMPART, successeur de M. Péfourque, a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'il organise pour les

1^{er}, 2 et 3 Février

Une grande VENTE RÉCLAME

Il sera fait à tous nos Clients pendant ces 3 jours une remise de 10 % sur le montant de leurs achats

QU'ON SE LE DISE !!!

A VENDRE

1^{er} MAISON, 2 grandes pièces, grand galetas et cour. Prix : 3.000 francs.

2^e Une vigne en rapport, avec maisonnette, située route de Regourd. Prix : 800 francs.

S'adresser à M. LAGARDE, 4, rue de la Brasserie.

TRAVAIL chez SOI MACHINES

rondes et rectilignes. Catalogue gratuit.

LAINES

Bonneterie, Machines à coudre, Gros et Détail. La Laborieuse, 10, rue de la Charité, Lyon.

Métayer vigneron demandé

pour propriété terres et vignes

Ecrire : Madame Paul BERGON CESSAC-DOUELLE (Lot)

LUTHERIE -- PIANOS -- MUSIQUE

Vente, Echange, Expertise, Réparation

Accords et Réparations

Cours de Violon chaque Jeudi de 5 à 7 heures

J.-B. NOUYRIT, professeur, Cahors

A vendre à MONTECUQ (Lot)

Un fonds de Commerce de Tissus ET CONFECTIONS

Une très vaste maison avec jardins, au centre de la ville. C'est une des plus grandes, confortables et agréables de la localité. — Pour renseignements s'adresser à J. LABRO.

L'Affaire Froideville

PAR
André THEURIET
de l'Académie Française

PREMIERE PARTIE

IX

En même temps, avec un geste de grand seigneur, il ouvrait un tiroir de son bureau, en tirait des paquets de billets de banque et les alignait devant Somberton abasourdi. Il y avait cent paquets de mille francs chacun.

— Tenez, monsieur, s'écria-t-il, prenez ! Mais à une condition, c'est que vous renoncerez au bénéfice de l'instance que vous avez engagée. Nous pousserons même la condescendance jusqu'à ne pas exiger une rétractation en forme. Non, vous reconnaîtrez purement et simplement que vous avez été désintéressé, et que vous entendez ne point vous prévaloir des décisions à intervenir, quelles qu'elles soient.

Le comte d'Entrevernes parla longtemps. Il fut tantôt raide et menaçant, tantôt insinuant, mielleux et persuasif ; il fit appel à la terreur, à la flatterie. Bref, le pauvre Benoît Somberton, hésitant d'abord, ébloui ensuite, finit par faiblir. Cependant,

au moment de céder, un dernier scrupule lui vint, et songeant avec effroi à Thérèse :

— Mais, monsieur, balbutia-t-il, je ne puis m'engager à rien. Ma fille est seule partie dans l'instance ; elle est majeure et, seule, elle peut accepter ou refuser votre proposition.

— C'est différent, répliqua le comte en réintégrant les billets de banque dans son tiroir, qu'il reforma bruyamment. En ce cas, c'est à vous de chauffer votre fille et de lui démontrer qu'il est de votre intérêt à tous deux de transiger. Je vous donne vingt-quatre heures pour la convaincre. Si elle a du bon sens, elle n'hésitera pas une minute. J'en suis tellement persuadé que je vais faire préparer d'avance l'acte de transaction. Demain, dans l'après-midi, je serai chez vous avec les fonds. Et maintenant, messieurs, vous pouvez vous retirer !

Quand Benoît Somberton se retrouva seul dans la rue, il avait l'esprit si en désordre, qu'il ressemblait à un homme ivre. Peu à peu cependant, il commença à se ravoir, et, à mesure qu'il reprenait possession de lui-même, il frissonnait au souvenir des résolutions qu'il s'était laissé arracher. Comment annoncer une pareille palinodie à Thérèse ? Comment la décider à donner son consentement ?

Une fois rue de Fleurus, il sentit ses angoisses redoubler à la vue de Thérèse, calme, active, courageuse et gaie. Il remit au soir la pénible confidence qu'il avait à faire ; puis,

quand vint la nuit, il se sentit lâche et se promit qu'il parlerait le lendemain. Cela vaudrait mieux ; Thérèse saurait assez tôt le sacrifice qu'on exigeait d'elle.

Le lendemain matin, la jeune fille sembla d'elle-même aller au-devant du douloureux aveu qui tourmentait son père. Elle le questionna sur l'affaire Froideville : — Où en était l'instance commencée dans les bureaux ? Cela devait-il avancer ? M. Somberton ferait-il bien de pousser jusqu'au ministère et de tâcher de voir M. Jacques Marly.

C'était le cas de parler, et le bonhomme ouvrait déjà la bouche pour commencer sa confession, mais à l'aspect de sa fille si confiante et si pleine d'espoir, il manqua de courage et chercha encore un prétexte pour retarder le moment de l'explosion. Le nom de Jacques Marly venait de suggérer un nouveau moyen dilatoire à sa pusillanimité.

— Au fait, songea-t-il, pourquoi, avant de rien révéler à l'enfant, n'aurais-je pas d'abord conté ce qui m'arrive à M. Marly ? Il est de bon conseil, il me guidera, et s'il est d'avis que je dois transiger, je le prierai de venir m'aider à convaincre Thérèse.

— Fillette, dit-il, tu as raison... Il faut que j'aie relancé ce jeune rédacteur ; il doit avoir du nouveau à m'apprendre. Je ne rentrerai pas pour déjeuner, mais je serai de retour, sans faute, à trois heures...

Et s'esquivant précipitamment, il courut au ministère.

Assise à sa fenêtre, Thérèse travaillait en laissant, par intervalles, ses yeux se reposer sur les cimes déjà roussies des marronniers du Luxembourg. Elle songeait à son petit village de Marnay, si paisiblement endormi au pied des coteaux pierreux du pays langrois ; elle soupirait en calculant que les incidents de l'instance engagée contre les héritiers Froideville la retiendraient peut-être longtemps encore à Paris. Puis de l'affaire Froideville, son esprit s'envolait vers le ministère, dont Benoît Somberton parcourait en ce moment les couloirs, et elle franchissait en imagination le seuil du bureau de Jacques Marly. Là, elle faisait mentalement une longue pause, y trouvant sans doute de plus substantiels aliments pour nourrir sa rêverie. Ce jeune homme, qu'un si singulier hasard avait brusquement associé à ses préoccupations les plus sérieuses, prenait insensiblement une place importante dans sa vie.

Tout en rêvant à Jacques Marly, elle regardait les marronniers flamboyer en plein soleil, les ardoises des toits du Luxembourg étinceler ruisseuses de lumière, les passants aller et venir dans les quinconces du jardin ; elle écoutait les cris de la rue, la chantante mélodie d'un orgue, l'abais du côté de l'Odéon ; elle se disait qu'il faisait beau temps, que Jacques n'était pas venu rue de Fleurus depuis une longue semaine, et que Benoît Somberton le ramènerait peut-

être avec lui tout à l'heure. A cette dernière pensée, elle se sentait le cœur agité d'une plaisante émotion et elle tirait l'aiguille avec une précipitation nerveuse.

Au moment où elle était le plus engagée dans cette enveloppante songerie, on sonna tout à coup à la porte. Si c'était Jacques ? Son cœur ne fit qu'un saut. Elle se leva, donna en passant devant la glace, un coup d'œil et un tour de main à sa coiffure, courut ouvrir et se trouva en face d'un étranger.

— M. Benoît Somberton demeure bien ici ? demanda le visiteur, en saluant la jeune fille.

— Oui, monsieur, mais il est absent, répondit-elle d'une voix brève.

— Alors, reprit son interlocuteur sans trop s'inquiéter du peu d'empressement qu'on mettait à l'accueillir, c'est à Mlle Somberton que j'ai l'honneur de parler. M. votre père, mademoiselle, m'a donné rendez-vous chez lui, et, comme il ne peut tarder, je vous prierai de me permettre de l'attendre.

En même temps il traversait l'antichambre et se dirigeait vers la pièce dont la porte était restée ouverte. Thérèse, après l'avoir examiné rapidement, jugeant d'après sa tenue qu'elle avait affaire à un homme du monde, venait le parti de l'introduire dans la chambre qui servait de salon, et lui offrit un siège sur lequel il s'assit avec la satisfaction d'un homme déjà mûr qui vient de grimper cinq étages.

— Mademoiselle, reprit-il en répondant à une muette interrogation des yeux de la jeune fille, je suis le comte d'Entrevernes.

A ce nom qu'elle savait appartenir à l'unique représentant des héritiers Froideville, à son adversaire dans l'instance engagée, Thérèse ne put réprimer un mouvement où il y avait autant d'effroi que de stupéfaction. Mais le comte n'en parut nullement choqué. Il s'attendait bien à ce que son apparition chez les Somberton inspirerait une crainte respectueuse aux hôtes du logis ; il comptait même sur cette impression pour achever de vaincre leurs dernières résistances. Il n'avait pas perdu de temps. Aussitôt après avoir congédié Benoît Somberton, il avait couru chez son avoué et s'était concerté avec lui pour la préparation de l'acte de désintéressement. Cet acte, rédigé sur timbre et expédié en double, lui avait été remis le matin même, et, dans son impatience d'en finir, il s'était rendu rue de Fleurus un peu avant l'heure qu'il avait lui-même indiquée à Somberton. Il ne semblait pas fâché, du reste, de l'absence du père, absence qui allait lui permettre d'agir d'abord directement sur l'esprit de la fille. Un vague instinct lui disait que les principales difficultés lui viendraient de ce côté, et il se disposait à user de toutes les finesses de sa diplomatie et de tout le prestige de sa haute situation aux Tuileries pour triompher des répugnances de la jeune fille.

(A suivre)

Bibliographie

REVUE BLEUE

Fondée en 1863
Paraissant les premiers
et troisième samedis de chaque mois
Sommaire du 20 janvier 1923

1. Le travail manuel dans l'enseignement, par Henry Le Chatelier, membre de l'Institut ; 2. L'Opinion en Suède à l'égard de la France, par *** ; 3. La Vie intime de Madame de Pompadour : Les belles Années, par Marcelle Tinayre ; 4. Le Fascisme dans l'Histoire italienne, par Maurice Vaussard ; 5. Les Jardins sauvages, par Henri Pourrat ; 6. Un changement d'air. Traduit de l'Anglais par Alice La Mazzière (Nouvelle), par Van Dyke ; 7. La Politique étrangère : La rupture de l'Entente cordiale, par L. Dumond-Wilden ; 8. Les Œuvres et les Idées : Nos Hommes politiques, par Lucien Maury ; 9. Le Théâtre ; La dernière pièce de Sacha Guitry ou du plaisir au sévère, Gaston Rageot ; 10. Bulletin Roumain, par E. A. — Bulletin tchécoslovaque, par H. Jelinek. — Bulletin maritime, par Jacques Verton.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, boulevard Saint-Germain (VII). Téléphone : Fleurus, 02-29.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée
Paraissant tous les Vendredis
Sommaire du N° 3

Le sentiment belge : Albert Thibaudet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : Le scrutin du 11 janvier et le double décompte ; André-François Poncet ; M. Louis Andrieux ; Trygve. — Affaires extérieures : Washington et la Ruhr ; Jacques Baroux, professeur à l'École des Sciences politiques. — Affaires économiques : L'avenir de la grande industrie allemande ; Lucien Romier, rédacteur en chef de la « Journée Industrielle ». — Notes et Figures : Alexandre Ribot ; Pierre de Quirielle ; Pierre de Nolhac à l'Académie ; Edmond Pilon ; Danger de la C. T. I. ; Jacques Boulenger ; Le meneur de microbes ; Georges Delaquis. — Littérature : A propos de Zola ; André Thérive. — Beaux-Arts : Les frères Le Nain ; Jean-Louis Vaudoyer. — Curiosités : Evénements d'autrefois ; Henri Clouzot. — Idées : Ce qu'une femme pense des autres ; Robert de Traz ; La philosophie constructive ; Gonzague Truc. — Mémoires et documents : Les presses universitaires de France ; Georges Girard. — Actualité scientifique : La télétransmission de l'énergie ; Jean Labadie. — Nouvelle : La loi de la vie ; Jack London, traduit par Louis Postif. — Feuilleton de la Semaine : Economique ; Robert Fabre. — Ce qu'on lit. — La vie financière : Léon Vigneault. — Faits de la semaine.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

continue dans son numéro du 20 janvier la publication des Conférences du « Vieux Colombier » : *Dostoïevsky* par André Gide. Lire dans le même numéro : « La vraie bataille de la Marne » (Réponse à un article de M. de Pierrefeu), par *** — Ramon de la Serna et la littérature espagnole contemporaine, par Valéry Larbaud. — Les fous de Castille, par Ramon de la Serna. — La question de Mossoul, par Pierre Crouzet. — La chronique parisienne de Louis Latzarus.

ABONNEMENTS :
France : Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Etranger 60, 32 fr.
Abonnement d'essai, Trois mois : 12 fr. (Trois pièces de théâtre).
Spécimen gratuit sur demande.
Le numéro 1 fr. 50. — Chèque postal : 176-70.
Plon, rue Garancière, Paris.

LES ANNALES

Le discours de réception du nouvel académicien Pierre de Nolhac et la spirituelle réponse de Maurice Donnay sont publiés *in extenso* dans les *Annales*, avec des pages humoristiques de G. de la Fouchardière et de Sacha Guitry, une étude de G. Lenôtre sur la grippe et la peste, la suite du sensationnel roman des Quatre, des poèmes, des articles d'actualité signés des noms les plus aimés du public. Chaque numéro des *Annales* est à lire et à conserver. (En vente partout 75 centimes.)

LA NATURE

Le numéro de cette semaine débute par une étude sensationnelle de M. Maurice Leblanc, membre de l'Institut, sur le robinet électrique et ses applications. Qu'est-ce qu'un robinet électrique ? Une simple lampe à 3 électrodes, de modèle industriel, qui permet de faire tout ce qu'on veut en électricité : production de courant continu haute tension, sa transformation en courant de fréquence variable à volonté, en courant alternatif à haute fréquence, etc., le révéle !

Le Dr Gaston Daniel rapporte du Congo belge des documents d'art nègre qui lui permettent de le remettre à sa juste place que des amateurs enthousiastes avaient fait trop facilement oublier.

M. Paul Baud décrit l'industrie de l'indigo, en insistant sur les nouveaux procédés de synthèse qui doivent, espérons-le, nous libérer bientôt des importations de ce colorant.

M. Forbin, enfin, relate, d'après la récente enquête de M. J.-W. Hall, faite sur place, un tremblement de terre dont on n'a pas parlé, celui du Kansou, en Chine, qui fit 200.000 victimes. Les photographies qui illustrent ce récit font comprendre l'importance de ce séisme.

Le Supplément de *La Nature* est non moins varié que le texte. On trouve dans ce numéro : les conseils pour la construction des instruments d'astronomie, sur le

choix d'un sol truffier, pour empêcher les brouillards de se desserrer, pour nettoyer les brosses à cheveux, et bien d'autres recettes pratiques expérimentalement éprouvées.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.



LA MODE PRATIQUE

Un an 25 fr. — Le N° 100 FOIS 0.50

CE QUE LLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES
DES MEILLEURS DESSINATEURS
LES PLUS JOLIS OUVRAGES
LES MEILLEURES RECETTES
LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la « Mode Pratique », vous ferez toutes vos Robes.
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

MADAME,

LE PETIT COURRIER DE LA FEMME CHEZ ELLE

est GRATUIT

PUISQUE CHAQUE N°

CONTIENT UN BON-PRIME

REMBOURSANT

PLUSIEURS FOIS

LE PRIX D'ACHAT

Le Numéro 0.25

LE DEMANDER PARTOUT

Marché de La Villette

25 Janvier 1923

ESPÈCES	ENTRÉES	RENDU	PRIX PAR 1/2 KIL		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...	2.837	323	2,40	2,10	1,70
Vaches...	1.093	44	5,00	4,50	4,00
Veaux...	8.161	435	4,50	4,25	3,75
Moutons...	2.589	»	5,30	5,20	4,80

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs, moutons et porcs, facile sur les veaux.

EXTRAIT des minutes du Greffe du Tribunal de 1^{re} Instance de Cahors.

D'un jugement contradictoirement rendu le onze janvier mil neuf cent vingt-trois par le Tribunal Correctionnel de Cahors, contre la dame GAYET Marie, veuve RIGAL, 61 ans, propriétaire, ayant demeuré à Artis, commune de Cahors, et actuellement résidant à Paris, 28, rue Guynemer (6^e), prévenue de mouillage de lait, il a été extrait ce qui suit :

Le Tribunal condamne GAYET Marie, veuve RIGAL, à quinze jours de prison. Dit qu'il sera sursis à l'exécution de cette peine. La condamne à trois cents francs d'amende. Ordonne l'insertion par extrait du jugement dans deux journaux de Cahors, au choix de Monsieur le Procureur de la République. Ordonne l'affichage par extrait du même jugement à la porte de la mairie de la résidence de la condamnée. Dit que cet affichage devra être maintenu pendant huit jours.

Condamné, en outre, la dame GAYET Marie, veuve RIGAL, aux frais du procès.

Pour copie conforme. Cahors, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-trois.

Le Greffier, GALTIE.

Vu au Parquet : Le Procureur de la République, BELVEZE.

SALLE DE VENTE

62, rue E. Zola

Achats et Vente d'Objets Anciens et Modernes

Hôtel de Vente

4, rue Blanqui, à CAHORS

Près des ateliers de MM. Bénestébe- Artigalas

Le public est informé que le jeudi 1^{er} février 1923, à deux heures du soir, il sera procédé à « l'Hôtel de Vente » aux enchères publiques de divers objets mobiliers comprenant : Laitreaux, tables, commodes, suspensions, tables de salon, secrétaire en noyer, salamandre, deux pendules à caisse, balance avec poids, machine à coudre, table de nuit, table de salle à manger avec rallonge, cuivre, chaudrons, casseroles et objets divers... Par le ministère de M. BOYER, Huisier à Cahors, aux conditions ordinaires des enchères. 10 0/0 en plus.

BOYER

CESSION

DE

Fonds de Commerce

Suivant acte passé entre Monsieur BOURDIE Armand et Monsieur BORT, coiffeur, 9, rue Saint-James, à CAHORS, ce dernier a vendu à Monsieur BOURDIE le fonds de coiffeur qu'il exploite, rue Saint-James, numéro 9. Les créanciers du vendeur devront former opposition entre les mains de l'acquéreur dans les 10 jours de la présente insertion.

Pour deuxième insertion : BOURDIE-BORT.

Imp. COUJSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Ancien Cabinet dentaire WILCKEN-GARBARINO

CAHORS. — 69, Boulevard Gambetta (près de la Mairie)

Docteur AILLET S^r

De la Faculté de Médecine et de l'École dentaire Française de Paris
Médecin-dentiste du Lycée, de l'École normale de jeunes filles et de l'Hôpital militaire
Ancien chef du centre militaire d'appareillage dentaire de Toulouse.

Tous soins des dents et des maladies des gencives et appareils scientifiques modernes. Asepsie et sécurité assurées. Extractions des dents sans douleur avec anesthésie locale et générale. Obturations émail et amalgams blancs ; Dents à pivot ; Aurifications ; Couronnes d'or fin (coiffes) ; Bridges (Appareils fixes ou mobiles, sans plaque ni crochets, tout or fin, ou avec dents interchangeables). Appareils caoutchouc et or, entièrement garantis. Livraison des petits appareils et réparations dans la même journée. Envois par poste.

Redressement et attention spéciale apportés aux déviations et irrégularités de position des dents des enfants et jusqu'à 20 ans. De plus, à ce sujet, consultations à titre gracieux.

Depuis sa démobilitation, le Docteur AILLET reçoit lui-même tous les jours et sur rendez-vous. Il établit pour chaque cas des prix raisonnables.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

